



Cahier Des Charges pour la refonte du site internet de Réseau TYNEO

Date limite de réponse : 15 septembre 2023

Table des matières

| 1° Objet de la mission | 3 |
|--|----|
| 2° Contexte de la mission | 3 |
| A/ Présentation de Quimper Cornouaille Développement | 3 |
| B/ Réseau TYNEO | 4 |
| 3° Description de la mission | 6 |
| A/ Objectifs | 7 |
| B/ Cibles | 7 |
| C/ Charte graphique | 8 |
| D/ Arborescence | 8 |
| E/ Fonctionnalités spécifiques | 8 |
| F/ Reprise de l'existant, refonte et nom de domaine | 9 |
| G/ CMS (Content Management System) et fonctionnalités principales | 9 |
| H/ Ergonomie du site | 10 |
| I/ Standards et environnement | 11 |
| J/ Graphisme | 12 |
| K/ Mentions réglementaires | 12 |
| 4° Livrables | 12 |
| 5° Suivi de la mission | 13 |
| 6° Modalités de réponse | 14 |
| 7° Règlement de la mission | 15 |
| Annexe 1 : Carte de la Cornouaille | 17 |
| Annexe 2 : Statistiques 2022 de la fréquentation du site Réseau TYNEO (don Analytics) | _ |
| Annexe 3 : Charte graphique Réseau TYNEO | 19 |
| Annexe 4 : Charte graphique France Rénov | 28 |
| Annexe 5 : Arborescence actuelle | 58 |
| Anneye 6 : Renchmarch | 59 |

1° Objet de la mission

Cette consultation a pour objet la refonte du site de Réseau TYNEO afin qu'il devienne la pleine propriété de Quimper Cornouaille Développement d'une part et qu'il réponde à l'ensemble des besoins du service « Réseau TYNEO » d'autre part.

La mission devra être achevée au 1er avril 2024.

Remarque : dans le cahier des charges :

- Le maître d'ouvrage, Quimper Cornouaille Développement, sera nommé QCD ou l'Agence indifféremment.
- Le terme territoire fera référence à la Cornouaille au sens du périmètre de Quimper Cornouaille Développement. (Cf. en annexe 1 la carte de la Cornouaille)

2° Contexte de la mission

A/ Présentation de Quimper Cornouaille Développement

Quimper Cornouaille Développement (QCD) est l'agence d'urbanisme et de développement de Cornouaille. Lieu d'échange, de réflexion et d'élaboration de la politique de développement économique et d'aménagement de la Cornouaille, elle accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire. Elle contribue au développement de la Cornouaille en lien avec les 7 communautés d'agglomération et de communes adhérentes et l'ensemble des acteurs économiques du territoire (chambres consulaires, État, région Bretagne, département du Finistère et les 3 syndicats de SCOT (SIOCA, SCOT de CCA et SYMESCOTO).

Dans 3 composantes complémentaires, Quimper Cornouaille Développement assure plusieurs missions :

- Aménagement et urbanisme : habitat, planification, mobilité, observation du territoire;
- Développement territorial : attractivité économique, destination touristique, programmes européens territorialisés, conseil de développement, santé ;
- Agence de l'énergie : Réseau TYNEO, Transition énergétique.

Les 7 EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) membres de Quimper Cornouaille Développement sont Quimper Bretagne Occidentale | Concarneau Cornouaille Agglomération | Communauté de communes du Pays Bigouden Sud | Communauté de communes du Pays Fouesnantais | Douarnenez Communauté | Communauté de communes du Haut Pays Bigouden | Communauté de communes du Cap-Sizun-Pointe du Raz |

Association loi de 1901, elle fonctionne sous statut d'agence d'urbanisme agréée par l'Etat et est affiliée à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).

Quimper Cornouaille Développement est présidée par Isabelle ASSIH, Maire de Quimper, Présidente de Quimper Bretagne Occidentale et son Bureau est composé de l'ensemble des président-e-s des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

B/ Réseau TYNEO

Mission de Réseau TYNEO

La mission principale du pôle transition énergétique de Quimper Cornouaille Développement consiste à conseiller les particuliers et acteurs locaux afin qu'ils s'engagent davantage dans la transition énergétique et à valoriser la filière artisanale du territoire. Cette transformation sociétale, indispensable vis-à-vis du dérèglement climatique, nécessite d'être accompagnée localement. Quimper Cornouaille Développement a mis en place une plateforme de rénovation de l'habitat dédiée pour répondre à cet objectif : Réseau TYNEO.

Réseau TYNEO, assure une mission de service public, et, à ce titre est labellisé Espace Conseil France Rénov'. Ce dispositif mutualisé à l'ensemble des EPCI du sud Finistère a pour objectif d'informer, de conseiller et d'accompagner les particuliers dans leurs démarches de rénovation de manière neutre, gratuite et indépendante sur les points suivants :



Quels travaux?

- Isolation de l'enveloppe du bâtiment (techniques, matériaux, etc.)
- Confort thermique via la gestion de l'humidité et de la ventilation ainsi que la gestion des ponts thermiques et de l'étanchéité à l'air du logement
- Remplacement du système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire,
- Production d'Energies Renouvelables
- Eco-gestes



Quels professionnels?

- Mise à disposition des listes de professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) du territoire
- Analyse et compréhension des devis
- Comparaison des devis
- Explication des certifications des artisans



Quelles aides?

- Information complète et personnalisée sur les soutiens financiers mobilisables (au niveau local comme national)
- Réalisation d'un plan de financement
- Explication des démarches administratives à réaliser pour mobiliser les aides financières

Parallèlement aux missions de conseil, Réseau TYNEO réalise également des missions d'information et de sensibilisation à destination du grand public, par l'intermédiaire des salons, de conférences ou animations diverses.

Dynamique territoriale

Afin de fédérer les acteurs de la rénovation énergétique (collectivités, professionnels du bâtiment, professionnels de l'immobilier...), Réseau TYNEO assure la mise en réseau de ses acteurs. Cette dernière passe par :

- La gouvernance de Réseau TYNEO qui s'articule autour des Comités Techniques, des Comités de Pilotage et d'un Comité des Partenaires annuels
- L'implication et la contribution de Réseau TYNEO aux dynamiques territoriales de l'habitat (PLH, PCAET, OPAH...)
- La mobilisation des professionnels du bâtiment par l'intermédiaire des RDV des professionnels et de la participation de Réseau TYNEO aux commissions Qualibat notamment
- La mobilisation des professionnels de l'immobilier autour de la rénovation énergétique par le biais de la participation de Réseau TYNEO à des temps fort (assemblée générale, journée d'information...)

France Renov'

Réseau TYNEO réalise une mission de service public et à ce titre est référencé comme Espace Conseil France Rénov'.

A l'échelle régionale, Réseau TYNEO est membre du réseau Rénov' Habitat Bretagne qui regroupe l'ensemble des services bretons accompagnant les particuliers dans leurs projets d'amélioration énergétique de leur logement. Le réseau est financé à la fois par la Région Bretagne, les collectivités et les obligés [fournisseurs d'énergie] dans le cadre d'un programme national basé sur les CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) et animé par l'Etat, l'ADEME (Agence de la transition énergétique) et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

https://france-renov.gouv.fr/ https://renov-habitat.bretagne.bzh/

L'équipe de Réseau TYNEO

L'équipe



Marie-Charlotte Didou Conseillère énergie particuliers Pôle : Transition énergétique 02 98 90 10 93





Nicolas Kerloch Responsable pôle transition et en charge de l'aménagement numérique Pôle : Transition énergétique +33 (0)2 98 10 42 51



Nicolas Le Pape
Conseiller énergie particuliers
Pôle: Transition énergétique
02 98 90 10 93

☑



Isabelle Lejosne
Assistante d'accueil Réseau
TYNEO
Pôle: Transition énergétique
02 98 90 10 93

☑



Anne-Laure Téqui
Conseillère énergie particuliers
Pôle : Transition énergétique
02 98 90 10 93

☑



Marine Tollis
Conseillère énergie particuliers
Pôle : Transition énergétique
02 98 90 10 93

Pratique

Les conseiller(e)s de Réseau TYNEO sont prêts à répondre <u>aux particuliers</u> :

Par téléphone

Au 02.98.90.10.93, de 14h00 à 17h00 du mardi au vendredi et 10h à 12h les mardis & vendredis matins, fermé le lundi

Par mail

Via le formulaire de contact présent sur notre site internet

Pour <u>les professionnels et partenaires de l'habitat</u> :

Par téléphone

Au 02.98.10.42.52

Par mail

A pros@reseautyneo.bzh

3° Description de la mission

Le site actuel date de 2016 et était la partie « visible » - l'espace public - d'une plateforme web collaborative, dénommée WE SPoC, proposée par la société Ubitik. WE SPoC est une application informatique mis à disposition en mode SaaS (software As A Service).

En back office de ce site internet, était connecté :

- un outil métier de suivi des travaux pour les conseillers
- un espace privé pour les particuliers
- un espace privé pour les professionnels

L'outil permettait également de mettre en relation les particuliers avec les professionnels chartés Réseau TYNEO.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, nous avons abandonné les fonctions back-office (outil métier et espaces privés), subsiste uniquement le site internet. Le domaine est la propriété de Réseau TYNEO mais l'hébergement et la maintenance sont aujourd'hui gérés par la société Ubitik. Suite à un souhait d'Ubitik de cesser l'hébergement, un transfert est actuellement en cours de migration vers Netensia.

La refonte du site internet de Réseau TYNEO, vise à reprendre clairement la main sur la propriété du site internet et à adapter le site internet à l'évolution du contexte.

A/ Objectifs

Le site internet de réseau TYNEO est un site institutionnel. Ces objectifs sont :

- ✓ Promouvoir le service par la mise en avant notamment d'actualités et d'évènements ainsi que de retours d'expérience.
- ✓ Présentation de Réseau TYNEO = qui sommes-nous ?
- ✓ Présenter les missions de Réseau TYNEO = Quels travaux / Quelles aides / Quels professionnels
- ✓ Etre un centre de ressources
- ✓ Etre un outil de contact de nos services
- ✓ Mentions légales & RGPD
- ✓ Recrutement

B/Cibles

Cible prioritaire: Le grand public, les habitants de Cornouaille (Cf. en annexe 1), qui ont en projet de faire des travaux d'amélioration énergétique

Cible secondaire : Les partenaires de réseau TYNEO :

- les co-financeurs : EPCI, Région Bretagne
- les structures de conseils : ADIL, CAUE, CLCV, UFC que choisir ...
- Les artisans et leurs organismes professionnels : CAPEB, FFB, CMA ...
- les auditeurs, diagnostiqueurs et les futurs « Mon accompagnateur Rénov' »,
- les professionnels de l'immobilier : banques, notaires, agents immobiliers ...

C/ Charte graphique

Réseau TYNEO dispose d'une charte typographique, d'un logo et d'une charte graphique (cf. en annexe 3). Le graphisme proposé pour le site Internet devra respecter, dans la mesure du possible, ces éléments graphiques et, le cas échéant être en harmonie avec eux.

De plus, en tant qu'Espace Conseil France Rénov, Réseau TYNEO se doit d'intégrer à ses communications les éléments graphiques de la charte nationale (cf. annexe 4).

Le site ayant un objectif principal d'information, le graphisme proposé devra inspirer la fiabilité, la confiance, le sérieux, la rigueur (sans être trop austère ou terne).

D/ Arborescence

Quimper Cornouaille Développement effectuera un recensement des contenus à mettre à disposition sur le site et réfléchira à une arborescence éventuelle (en annexe 5 l'arborescence du site internet actuel).

Néanmoins, les conseils méthodologiques et techniques en matière d'élaboration de l'arborescence, notamment dans une approche centrée utilisateurs (ex : utilisation de personas) et une navigation intuitive, font partie de la prestation attendue.

E/ Fonctionnalités spécifiques

Dans un souci d'adéquation avec nos missions, la recherche d'une empreinte carbone et consommation énergétique limitée sera appréciée.

Le site devra également permettre :

- L'alimentation automatisée à partir du CMS, ou au moins simplifiée, de la page Facebook « Réseau TYNEO » ;
- La prise de RDV en ligne avec :
 - L'élaboration de plusieurs agendas distincts non référencé sur les moteurs de recherche (= accessible uniquement aux usagers détenant l'url)
 - Le paramétrage souple des créneaux de RDV disponibles (possibilité de prévoir des heures et des jours de RDV différents d'une semaine sur l'autre au sein d'un même agenda notamment)
 - L'envoi d'une notification une fois le créneau réservé (au ménage, aux membres de Réseau TYNEO mais également aux partenaires pour certains agendas)
 - Un ou des rappels de RDV paramétrables (sur le fond, la forme et la fréquence)
 - La possibilité de supprimer à tout moment le RDV (pour tous les destinataires de la notification de réservation)
 - En option: la possibilité de filtrer, parmi les agendas disponibles (un par lieu d'accueil) les RDV les plus proches en date ou géographiquement en fonction du code postal du logement objet du RDV;
- La gestion des inscrits aux évènements avec possibilité d'export de la liste,

- La remontée d'indicateurs statistiques (nombre, provenance ...) sur la base des données saisies par le biais du formulaire de contact et de la prise de RDV en ligne;
- Un module d'alerte sur liens morts ou périmées ;
- L'organisation d'un centre de ressources/documentation avec un système de classement (recherche par filtre et par mot-clé).
- Le site devra offrir la possibilité de recourir à un chatbot (fonctionnalité optionnelle)
- Le site devra offrir la possibilité de connaître sa catégorie de ressources par le biais d'un système de question/réponse (fonctionnalité optionnelle)

F/ Reprise de l'existant, refonte et nom de domaine

Dans un souci de continuité du service, la conservation du nom de domaine est requise.

Quimper Cornouaille Développement est actuellement propriétaire des noms de domaine suivants :

- reseau-tyneo.bzh
- reseau-tyneo.com
- reseau-tyneo.fr
- reseautyneo.bzh
- reseautyneo.fr
- tyneo-reseau.fr
- tyneo.bzh
- tyneoreseau.com
- tyneoreseau.fr

Par ailleurs, un travail sur le référencement a été entrepris depuis la création du site actuel (en 2016) jusqu'à aujourd'hui. Le maintien de ce référencement est fortement recherché.

Le site Internet devra reprendre certains contenus actuellement présents sur le site Internet de Réseau TYNEO et notamment :

- Reprise de tout ou partie des actualités sur les 2 dernières années
- Reprise (dans la mesure du possible) de la landing page (www.reseautyneo.bzh/presentation)

Réalisation : la migration du site sera réalisée, hébergée et testée sur un serveur de développement indépendant du serveur de production.

G/ CMS (Content Management System) et fonctionnalités principales

Le prestataire devra concevoir et réaliser son travail sur Wordpress. Si le prestataire propose des développements spécifiques, ces derniers devront être intégrés au CMS et le prestataire s'engage à en céder la propriété des droits d'exploitation à l'Agence.

Caractère évolutif du site et de son arborescence

Les missions de Réseau TYNEO et le financement du service étant susceptibles d'évoluer annuellement, l'arborescence, l'ergonomie, la page d'accueil, les contenus, le graphisme, etc. devront pouvoir évoluer simplement, rapidement et sans surcoût pour prendre en compte les changements qui ne manqueront pas d'intervenir.

Gestion des newsletters

A court terme il n'est pas prévu l'envoi de newsletter par l'intermédiaire du CMS. Toutefois, cette orientation pouvant être amenée à évoluer, la possibilité d'activer la création d'une newsletter ultérieurement par l'intermédiaire d'un flux RSS devra être prise en compte.

Cryptage des adresses mails

Une solution pour « crypter » les adresses mail présentes sur le site devra être prévue afin d'éviter les spams.

Intégration de cartographies interactives et collaboratives

Le CMS permettra d'intégrer des cartes générées à partir de données issues d'une base de données gérée par le CMS, voire des cartes collaboratives de type Open Street Map.

Formulaire d'inscription et de sondage en ligne

Le CMS devra proposer un outil, intégré ou externe, de gestion de formulaire permettant notamment :

- De s'inscrire à des événements
- D'effectuer des sondages on line.

Formulaires de contact

Le CMS devra proposer un outil, intégré ou externe, de gestion de formulaires de contact.

Audience et statistiques

Un outil statistique d'analyse et de suivi de fréquentation du site devra être proposé et paramétré.

Un plan de marquage devra être mis en place afin de pouvoir connaître le nombre de téléchargement des fichiers PDF, des publications, des médias type photos ou vidéos (Viméo ou You tube) ...

Remarque : QCD dispose déjà d'un compte Google Analytics pour le site Réseau TYNEO. Toutefois, afin d'être conforme aux recommandations de la CNIL, le recours à Matomo est demandé. L'objectif est de récupérer des données à minima similaires à celles exploités actuellement via Google Analytics (cf. annexe 2, statistiques 2022 du site Réseau TYNEO).

H/ Ergonomie du site

La navigation devra être facilitée au maximum pour avoir un accès à l'information simple, rapide et transversal.

A cet effet, le prestataire devra prévoir systématiquement les outils suivants :

- Chemin de navigation (fil d'Ariane)
- Plan du site dynamique
- Moteur de recherche
- Affichage de la balise Title au survol des icônes

Plan du site

Le plan du site devra être dynamique c'est à dire prendre en compte immédiatement les modifications apportées à la structure du site tout en respectant la navigation logique dans le site.

Moteur de recherche dans le site

Le moteur de recherche devra indexer la totalité des contenus du site y compris les métadonnées et le contenu des documents à télécharger (PDF ou autre).

La page de résultats affichera le nombre de résultats de la recherche ainsi qu'un système de pagination si la recherche ramène plus de résultats qu'il n'est possible d'en afficher sur une page. L'affichage des résultats se fera par ordre de fréquence du/des mot(s) recherché(s) et par ordre chronologique inversé de la date de publication du contenu.

Les résultats présenteront le titre de la page contenant la chaîne de recherche avec mise en évidence des mots de recherche, un lien vers la page contenant la chaîne de recherche, la nature du résultat de la recherche, l'indication de la rubrique du site et la date de publication (pour les actualités uniquement) ...

I/ Standards et environnement

Standards de développement

Le site Internet devra respecter la norme du W3C, les standards de développement informatique, de structuration des données, de programmation, d'ergonomie, d'accessibilité et de graphisme.

En tant qu'agence d'urbanisme, Quimper Cornouaille Développement est un organisme ayant une mission de service public. L'accessibilité du site aux personnes en situation de handicap devra donc être prévue, et le site internet devra être conforme au niveau minimum du référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA).

Navigateurs, plateformes et responsive web design

Le site devra être multi-navigateurs (côté consultation et côté administration/saisie), c'est-àdire qu'il ne posera aucun problème d'affichage sur les principaux navigateurs présents sur le marché. Il est demandé la meilleure compatibilité possible avec les anciennes versions des navigateurs.

Le site devra également être multi-plateformes, c'est-à-dire qu'il sera compatible avec les principaux systèmes d'exploitation du marché.

Le site devra être en responsive web design c'est-à-dire adaptables aux terminaux mobiles (smartphones et tablettes).

Sécurité des données

Le site et les contenus ne devront pas pouvoir être modifiés, supprimés, altérés par les utilisateurs.

Le site devra être en https c'est-à-dire disposer d'un certificat de sécurité.

Portabilité du site

Le CMS devra permettre l'exportation dans un format standard de l'ensemble des structures, données et métadonnées du site au cas où l'Agence souhaite ou doive changer d'environnement technique.

J/ Graphisme

Illustrations

Les illustrations proposées par le prestataire (dessins, graphiques, cartes, photos, plans, vidéos, icônes, etc.) devront être libres de droit. Dans le cas où le prestataire concevrait ou réaliserait ces illustrations, il devra en céder les droits à l'Agence et fournir les fichiers au format vectoriel. Le prestataire devra s'assurer que les images utilisées respectent le droit à l'image des personnes et des biens. Le cas échéant, il devra veiller à obtenir l'accord des personnes concernées et devra remettre à Quimper Cornouaille Développement la preuve de ces démarches.

Le prestataire devra proposer des pictogrammes ou icônes standards libres de droits et, le cas échéant, il concevra une série de pictogrammes illustrant les différentes fonctionnalités offertes sur le site. Le prestataire devra céder la propriété intellectuelle de ces pictogrammes à l'Agence.

A noter: Lors de la création du précédent site internet de nombreux pictogrammes au couleurs graphiques de Réseau TYNEO ont déjà été réalisés. Leur utilisation sera à privilégier.

K/ Mentions réglementaires

Mentions légales

Les mentions obligatoires relatives à l'identification de la personne morale éditeur du site et du directeur de publication devront être intégrées sur toutes les pages du site de même que les informations concernant le traitement des données personnelles.

Données personnelles

Dans le cas de formulaires de collectes de données personnelles, les personnes devront être informées de la manière dont elles peuvent exercer leur droit de protection/modification sur leurs informations personnelles. Il appartient au prestataire de veiller à ces aspects et, le cas échéant, d'assister QCD dans les démarches nécessaires auprès de la CNIL.

Cookies

Le site devra être en conformité avec la règlementation concernant l'utilisation des cookies.

4° Livrables

Le prestataire devra livrer, et chiffrer le cas échéant, les pièces suivantes :

- Conseils méthodologiques et préconisations techniques en matière de contenu, d'arborescence et d'ergonomie du site, notamment dans une approche centrée utilisateurs et une navigation intuitive, privilégiant une empreinte carbone et une consommation d'énergie limitée
- Site Internet en ligne au 1^{er} avril 2024 et répondant aux spécifications décrites dans le cahier des charges (cf. § 3° Description de la mission)
- Reprise d'une partie des contenus du site actuel
- Maintien du référencement existant
- Documents établissant les démarches effectuées pour référencer le site et preuves de déclarations officielles si nécessaire (ex : récépissé CNIL)
- Paramétrage de Matomo et mise en place d'un plan de marquage

• Chiffrage d'une prestation de garantie et maintenance

Une période de garantie d'un an est demandée au prestataire pour la correction des bugs éventuellement non détectés lors du recettage. La garantie débute à compter de la mise en ligne du site.

Le prestataire devra proposer un contrat de maintenance et d'assistance de trois ans à compter de la fin de la période de garantie.

- ✓ Maintenance corrective : correction de bugs et de dysfonctionnements
- ✓ Maintenance évolutive : mise à jour du CMS et de ses modules, évolution importante du site et des fonctionnalités.
- ✓ Assistance : support à l'exploitation du CMS pour l'évolution et les mises à jour du site. Assistance par hotline (courriel et téléphone).

Le prestataire devra préciser le coût annuel, les services et le champ des prestations inclus dans le cadre de la garantie, de la maintenance ainsi que le circuit, le mode de fonctionnement et les correspondants du service « hotline ».

Un site miroir devra être mis en place afin de permettre les tests préalables avant la mise en ligne des mises à jour et/ou modification de la structure du site.

Formation

Le prestataire devra assurer dans les locaux de l'Agence une formation de prise en mains pour 2 à 5 personnes. Cette formation sera assurée par un(e) formateur(trice) confirmé(e), connaissant parfaitement le CMS déployé et le site développé. Cette formation comportera une partie consacrée aux notions fondamentales d'utilisation du CMS et une partie ayant comme support le site développé. Cette formation devra avoir lieu avant le déploiement du site.

• Droits de propriété et d'exploitation

Le prestataire cèdera à Quimper Cornouaille Développement les droits de propriété industrielle et intellectuelle du site. Quimper Cornouaille Développement sera propriétaire des droits d'exploitation de l'ensemble des contenus et module(s) créés ou acquis pour le site.

• Droits sur les illustrations

Les illustrations proposées par le prestataire (dessins, graphiques, cartes, photos, plans, vidéos, icônes, etc.) devront être libres de droit. Dans le cas où le prestataire concevrait ou réaliserait ces illustrations, il devra en céder les droits à l'Agence.

5° Suivi de la mission

Planning prévisionnel

Le site devra être en ligne au 1^{er} avril 2024 (cf. paragraphe sur les pénalités de retard).

Le prestataire s'engage à effectuer des tests de validation avant la mise en production du site et à corriger les éventuels dysfonctionnements constatés.



| Etapes | reseautyneo.bzh |
|---|--------------------------|
| réunion de lancement du projet | 9/10 /2023 – 20/10/2023 |
| élaboration structure arborescence= maquette fonctionnelle=zoning | 23/10/ 2023 - 15/12/2023 |
| design, graphisme | 23/10/2023 -12/1/2024 |
| intégration - développement | 15/1/2024 -9/2/2024 |
| formation | février ou mars 2024 |
| saisie des contenus | à partir du 15/1/2024 |
| Tests | 9/2/2024 - 8/3/2024 |
| intégration - développement | 11-19/3/2024 |
| recettage | 20-29/3/2024 |
| mise en ligne du site | 01/04/2024 |

Réunions

Le prestataire devra prévoir dans son offre le nombre de réunions nécessaires à la présente mission : au minimum une par mois avec un ordre du jour déterminé à l'avance.

Le candidat pourra proposer un rétroplanning prévisionnel différent de celui-ci mais en tenant compte de la date de mise en ligne qui, elle, est impérative.

Rapports de mission

Le prestataire devra prévoir un outil de suivi de l'avancement de la mission « en temps réel » et d'échanges avec l'Agence.

6° Modalités de réponse

Date limite et modalités d'envoi de la réponse

La date limite de réception des offres est fixée au 8 septembre 2023. Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté ou par mail.

Réponse postale

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal. Il doit parvenir à destination avant la date limite de réception. Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

Quimper Cornouaille Développement
Offre pour la refonte du site internet de Réseau TYNEO
à l'attention de Nicolas KERLOCH
24 route de Cuzon
29000 Quimper

Réponse par mail

Le mail sera envoyé à nicolas.kerloch@quimper-cornouaille-developpement.fr. Seul un mail « manuel » de la part de Nicolas KERLOCH confirmant la bonne réception de l'ensemble des pièces demandées sera considéré comme un accusé de réception (un AR informatique et automatique ne saurait être considéré comme une preuve de bonne réception).

Les plis ou mails qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré, après la date limite ne seront pas examinés.

Pièces à fournir

Les documents demandés sont les suivants :

- Présentation générale de la société, références : URL des sites en activité, prestations assurées, montant des marchés, délais de réalisation
- Nom et références du chef de projet et des principaux intervenants affectés à la prestation
- Attestation d'assurance responsabilité professionnelle
- L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement d'entreprises, doit indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt.
- Offre détaillée comprenant une note exposant la méthodologie envisagée pour le développement du site, le détail des prestations réalisées, le nombre d'heures et jours prévus, un planning de réalisation du site, un engagement sur la date de mise en ligne, le nombre de réunions, un devis correspondant aux différents points listés aux paragraphes LIVRABLES
- Acte d'engagement dûment complété et signé
- Cahier des charges dûment signé.

Critères d'analyse des réponses

Un groupe de suivi sera constitué par l'Agence afin de procéder à l'analyse des offres, valider les grandes étapes de réalisation et permettre les ajustements nécessaires par le prestataire.

Les offres seront analysées par le groupe de suivi selon les critères suivants :

- Valeur technique de l'offre (adéquation des recommandations méthodologiques, techniques et stratégiques aux besoins décrits dans le cahier des charges) : 60 %
- Prix: 30%
- Références similaires et qualité des intervenants directs : 10%

Le maître d'ouvrage se réserve le droit, après analyse des offres, d'auditionner les candidats les mieux notés pour départager les offres le cas échéant. Ceux-ci seront invités à se déplacer à leur frais au siège de Quimper Cornouaille Développement à Quimper, a priori entre le 25 et le 29 septembre 2023.

7° Règlement de la mission

Prix du marché

Le prestataire doit présenter un prix forfaitaire global et détailler ce prix en prix unitaires selon l'acte d'engagement afférent au cahier des charges.

Ces prix devront comprendre l'ensemble des réunions et frais de déplacements prévus par le prestataire.

Cependant, Quimper Cornouaille Développement est susceptible de programmer une ou plusieurs réunion(s) supplémentaire(s). Le prestataire proposera donc un prix unitaire par réunion complémentaire dans son offre.

Acomptes et factures

Les acomptes seront précisés dans l'offre de prix. Les acomptes et le solde seront versés en fonction de l'avancement des prestations.

Les factures seront établies en 1 exemplaire portant les mentions légales ainsi que la prestation effectuée et le montant total des prestations déjà livrées et effectuées. Elles seront adressées à :

Quimper Cornouaille Développement M. Le Directeur, Tristan DOUARD 24 Route de cuzon 29000 QUIMPER

Le règlement se fera par virement bancaire

Pénalités de retard

En cas de retard dans la livraison du site par le fait du prestataire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable des pénalités fixées à 100,00 € H.T. par jour de retard et avec un plafond égal au montant total HT du marché.

Résiliation du marché

Tout manquement de l'une ou l'autre des parties aux obligations qu'elle a en charge en application du présent marché, en particulier quant au respect des calendriers de réalisation des prestations, entraînera la résiliation de plein droit du marché si bon semble au créancier de l'obligation inexécutée. La résiliation interviendra quinze jours après mise en demeure d'exécuter la prestation par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Droit et langue

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont les seuls compétents. La juridiction dont dépend le siège de Quimper Cornouaille Développement sera compétente.

Tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, factures ou modes d'emploi doivent être rédigés en français.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats peuvent s'adresser à Nicolas KERLOCH, jusqu'au 13 juillet 2023 et à compter du 16 août 2023 (nicolas.kerloch@qcd.bzh - 02 98 10 42 51).

Quimper, le 6 juillet 2023

ANNEXES

Annexe 1 : Carte de la Cornouaille



Annexe 2 : Statistiques 2022 de la fréquentation du site Réseau TYNEO (données Google Analytics)

Au cours de l'année 2022, 7 806 nouveaux utilisateurs ont visité le site internet de Réseau TYNEO. 10 691 sessions ont été enregistrée avec 2,37 pages visitées par session pour une durée moyenne de 1 min 58 secondes par session. Le taux de rebond est quant à lui de 50,11 %.

Annexe 3 : Charte graphique Réseau TYNEO



Charte graphique du Réseau TYNEO Juin 2016



Dans l'optique d'une démarche éco-responsable, il est préférable d'imprimer en CMJN plutôt qu'en Pantones.

| QUADRI/CMJN | | | | | RVB | PANTONES | |
|-------------|------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| C 55 | M 0 | J 100 | N 0 | R 131 | V 187 | B 38 | PANTONE 369 C |
| C 80 | M 0 | JO | N 0 | R 0 | V 177 | B 235 | PANTONE 306 C |
| C 30 | M 0 | J 0 | N 80 | R 63 | V 78 | B 85 | PANTONE 7546 C |

Dans le cas d'une impression en noir et blanc, utiliser la version en niveaux de gris ou la version noire au trait.





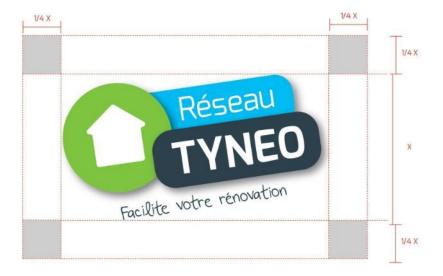
VERSION EN NIVEAUX DE GRIS

VERSION NOIRE AU TRAIT

| NOIR | | RVB | | NOIR | | RVB | |
|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
| N 30 | R 198 | V 198 | B 198 | N 100 | R 29 | V 29 | B 27 |
| N 65 | R 124 | V 124 | B 123 | | | | |
| N 100 | R 29 | V 29 | B 27 | | | | |

Zone de protection

Pour toutes les utilisations du logotype, une zone de protection a été établie. Elle est symbolisée par un rectangle invisible dans lequel aucun élément graphique ou textuel ne peut pénétrer.



Temolute niendae dolorerro et aceaquam que veni denis et quianim alita are escit este poetur acest est escit ex eum ut alist qui periatur autem sı eserum volupta: dio. Itatiosam c onse nist venditi . ro odita consersp cus utas Facilite votre renovation namet e is et harum con rum que prae exp.... __sequ undigen disqui ad enda nis num consediosam suntur?Ga. L

Taille minimale d'utilisation

Par souci de lisibilité, il existe une **taille minimale d'utilisation** du logotype Réseau TYNEO en dessous de laquelle le logo ne doit pas descendre. Il est préférable de ne pas utiliser le logo accompagné de la baseline en dessous de 40mm.





4 Typographies

Pour garder une cohérence sur tous les supports des typographies (ou polices) sont préconisées.

Pour les textes courants : « Exo »

Sedit magnatur? Es et ipsamus aut volorro vitempo rerrovita sam expedi ut et exeribus maximus id quissuntur, odipiendiae non raesse quodio doluptint ipis dolorepudis consero dolo molum quatio. Bus dit veroviduciis il imus enimporerias molorest fugitio dem que sequame dolecum reribeario. Arum vendell icidenit quae evendunt ma nonse Ur re, comnis audis modio. Ut et et moluptatus exceprorum in eost

A noter : sur les supports bureautiques (Word, PowerPoint), la typographie «Exo» est remplacée par la typographie «Trebuchet MS».

Par petites touches: « Beautiful Every Time »

Sedit magnatur? Es et ipsamus aut volorro vitempo rerrovita sam expedi ut et exeribus maximus id quissuntur, odipiendiae non raesse quodio doluptint ipis dolorepudis consero dolo molum quatio. Bus dit veroviduciis il imus enimporerias molorest fugitio dem que sequame dolecum reribeario. Arum vendell icidenit quae evendunt ma nonse Ur re, comnis audis modio. Ut et et moluptatus exceprorum in eost

Le mot TYNEO sera systématiquement écrit en lettres capitales.

5.1 La Papeterie

Carte de visite



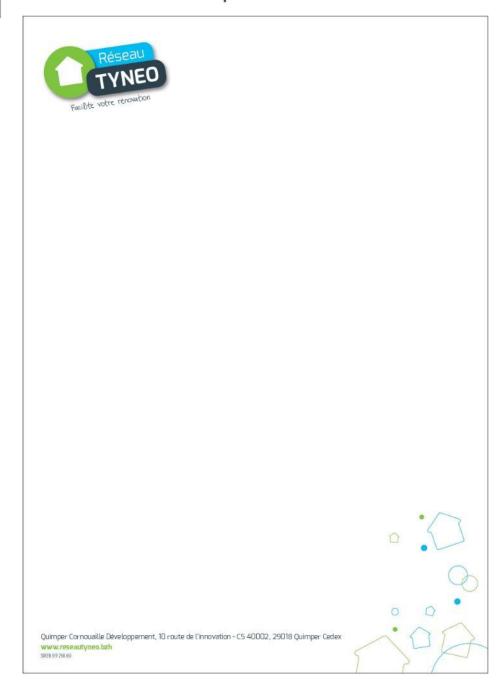


Recto Verso

Carton de correspondance



Papier en-tête



5.2 Bureautique

Utiliser les styles de police prédéfinis dans le document type (police de titre, de corps...).

Dossier de presse (Word)



Titre

Lapdatum d'tem aut event alquam, sullupatume, derform man at entret hicines, un le natur Hupdatire au remope sandit quumer, quaditer poblev voitis sir al de remod eliciseits par cun quast, quastire sait et venditate vel elexes gittat ariqqi officab opporemodi tempas stotas milli qui experiment modur attoristati estatin exusci ques delippe setta sis invendes, met piquam estiguilos elicitum optae occapitate, quas sobytam quiam, aben voluptes masiror delicet qui ott at l'ambriguil quiambit, nominali patur, que sonosté d'oblem relocife fontis consequir lan

piciatiempo: et art reibre nosseg il delignaturit ex ctur accient utem ecerimporan reputari convegati (perc, old habor reibra laccaboreite error, qua di car se dobre peratem apit, callibisarus, te rinita utasim haran qui offica esquise arte san, cisam fugice pel filium sitator rimigi. La dellaturi città appolipia profitica sitati figia e a di miniti auda e appelita prateriori pri ripi disqui te ce a suda nun, officimo laut exti deletti vesten rempore, sin sone doluptatem asseni melanan ut canno massi tiri.

earsprise. Odit debit peri ut veiliquo mi, omni culpa dolut laccupi cienti quibus et magaini iluptaquam, volest, coselum ne susapiti molorempore nu mquas etum int volorio voluptium dolupic to vendiu utature pollest emquisi mitiatom dis dolectur aed que pra dolesto essami puurt.

Inter-titre

Corecq il sulfibba eperant eum quisi eso prem la mercialories auf beequisse duntiae ped et, cum, nis et aut videlati en dell'artate porsper imperfecipili exped in peritari? Sistam qui anis vollabo. Lis errum ius, consequi sassat, inis reris pre perferse conservidis errum adianda nibrita delapta tariba sanda ipsam restam esque debitatiunt et ento expediunt, officiam, timus ma solles res intilipat (piage est, colar na qui be m.

dotions liparant et facepel et et ets actillab oratem feglam el incto eat dotoriae voloresti concest sipa è promoto bes poi dioloribus poliparate baimmit courgit vid et fetgits circitars quatricis derci auta sunt inctare exped qui sim in simperan quas volest et auta sunci colori insettim in net carent albus, come si comito no est all'ipacità pricipi quasti a toncepporiti. Hen et et qu'ello exertatem quas ekc tent et es eu in voloribas quae. Offic to custra ni em la simeleixi, sitat voloris appara escone per pour tigat, que comequament amond que ma velici duttas aperape richitor remevenis. Foi de et, apparata aimus consequani batar? Ollupta qui alignedelit quar, quent cover at praecitisment intra affecte, mentitara reris, bater al oroitoris per comparata praecitisment materialista reris, baterial sur reris, baterialistar representativa reris, baterialistar rerissar re

theil in repro minetat fignam sehenist volupta est volupti sciento reperibus experen esturep udasimet molupta autatoc earchil itaspedit volut esciaep ersped magnatur magnis anquam, aut

Que nos a cus volo do lut et rem quae cone ped mossequ ibusam, sa sam, sequo beres mo doloristari Sintias, et utatus volest laudis sim quo bia venimaio. Epadis et vid quas eatur? Quibus.

Fuglae moluptur aut ekto quatate alikide volorepuda volorestem atectoremat voluptas et





5.2 Bureautique

Utiliser les styles de masques et de police prédéfinis dans le document type (police de titre, de corps...).

Présentation PowerPoint









Annexe 4 : Charte graphique France Rénov

CHARTE GRAPHIQUE



PARTIS-PRIS

Notre objectif est de développer une charte graphique pour harmoniser l'identité visuelle du service public de la rénovation de l'habitat pour les différents acteurs qui y prendront part.

Cela signifie:

Des règles claires pour toute communication **France Rénov** et des outils de communication mis à disposition pour :

- l'Anah, le Ministère de la Transition écologique, le Ministère de la Cohésion des territoires
- les acteurs porteurs du service d'accueil, d'information et de conseil neutre et gratuit sur la rénovation de l'habitat et référencés sur le site "france-renov.gouv.fr"
- les autres acteurs de la rénovation de l'habitat, notamment énergétique.

L'enjeu, dans toutes les communications, est d'installer et valoriser la signature **France Rénov'** en respectant les contraintes/ spécificités de l'émetteur de cette communication.

L'objectif est que ces communications rendent la rénovation de l'habitat plus lisible, incarnent davantage l'engagement de l'Etat tout en mettant en valeur la diversité d'acteurs de la rénovation de l'habitat afin de faciliter et massifier le passage à l'action des Français.

SOMMAIRE

| 1. LA SIGNATURE COMMUNE France Rénov' | p.4 |
|--|------|
| 1.1. FRANCE RÉNOV' | p5 |
| 2. LES ACTEURS DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT | p.6 |
| 2.1. LES MINISTÈRES ET L'Anah | p.7 |
| 2.1.1. LA SIGNATURE ET SON MOT D'ORDRE | p.8 |
| 2.1.2. LA SIGNATURE TYPOGRAPHIQUE | p.14 |
| 2.1.3. LE BLOC CONTACT | p.15 |
| 2.1.4. LES DÉCLINAISONS RÉGIONALES DE LA CAMPAGNE | p.16 |
| 2.2. LES ACTEURS DU RÉSEAU | p.17 |
| 2.2.1. QU'EST-CE QUE LE "RÉSEAU France Rénov' | p.18 |
| 2.2.2. EN PHYSIQUE : ESPACE CONSEIL France Rénov' | p.21 |
| 2.2.3. POUR IDENTIFIER LE CONSEILLER France Rénov' | p.24 |
| 2.2.4. EN COMMUNICATION AVEC France Rénov' | p 25 |

1. LA SIGNATURE COMMUNE FRANCE RÉNOV'

1.1 FRANCE RÉNOV'

France Rénov est le service public de la rénovation de l'habitat crée par le Ministère de la Transition écologique et dont le pilotage a été confié à l'Anah pour rassembler et pour donner plus de visibilité aux acteurs de la rénovation de l'habitat, et notamment ceux de la rénovation énergétique.

La promotion de ce service public est assurée par un plan de communication (TV / Presse / Digital / Relations Presse). Les acteurs de la rénovation de l'habitat bénéficieront alors de cette visibilité. Certains supports de communication seront modifiables par les acteurs (selon des modalités strictes, décrites ci-après); cela permettra de décliner France Rénov' aux éco-systèmes locaux pour toucher un plus grand nombre de Français, grâce aux synergies ainsi créées.

France Rénov' est un service public qui englobe les acteurs publics de la rénovation de l'habitat. Le but est d'affirmer la présence d'un acteur public neutre, gratuit et indépendant vers lequel peuvent se tourner les ménage, afin d'encourager les Français au passage à l'action et de valoriser les acteurs qui font de la rénovation énergétique en France.

Elle met en avant les acteurs de la rénovation énergétique, à l'échelle nationale comme locale. Elle guide les Français grâce à des informations sur les gestes simples, les travaux et les aides disponibles et met directement en relation les particuliers avec des conseillers du réseau **France Rénov'** ou des professionnels RGE.

France Rénov est la signature commune qui peut être utilisée par les acteurs décrits dans les articles 2 et 4 de la Charte d'engagement.

2. LES ACTEURS DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

2.1 LES MINISTÈRES ET L'Anah

Dans le cadre de la création d'une signature commune pour les acteurs de la rénovation énergétique, le Ministère de la Transition écologique et l'Anah ont créé des éléments de communication pour engager les Français à rénover leur habitat.

Cette signature commune est encadrée de règles strictes à propos de tous les éléments de création et des utilisations qui peuvent en être faites.

Dans le cas où les règles suivantes ne seraient pas respectées, l'autorisation d'utilisation de la marque **France Rénov'** et de ses éléments de communication pourrait être retirée.



2.1.1 LE LOGO FRANCE RÉNOV'



Le service public pour mieux rénover mon habitat

Le logo France Rénov' est composé :

- d'un pictogramme représentant le toit d'une maison ;
- le mot France Rénov' est composé de la typographie de l'État Marianne qui signifie son caractère officiel.

- Le logo ne vit jamais seul (mot d'ordre / France Rénov', n'étant ni "Accompagnateur éléments spécifiques).

pages suivantes);

- Seuls l'Anah, le Ministère de la Transition et service France Rénov'. écologique et le Ministère de la Cohésion II devra être suivi ou précédé d'une signature en leur nom et dans le cadre d'une publicité. Les membres du réseau Exemples de redirection : des cas très précis qui seront stipulés dans gouv.fr" les parties suivantes.

- Utilisation du logo France Rénov hors réseau France Rénov' :

Tout acteur de la rénovation, organisme, société, etc, ne faisant ni partie du réseau

France Rénov" ou "avec France Rénov" ne Selon la nature de l'émetteur, il sera pourra utiliser le logo France Rénov', que accompagné d'un autre élément (voir si et seulement si sa présence justifie une mise en avant et/ou promotion du réseau

des territoires sont autorisés à utiliser la redirection vers le site france-renov.gouv.fr.

France Rénov' et les autres acteurs de la "Contactez les conseillers France Rénov' au rénovation énergétique seront autorisés à 0808 800 700." et/ou "Renseignez-vous sur utiliser cette version de la signature dans la rénovation énergétique sur france-renov.



UTILISATION:

La signature **France Rénov'** (dans toutes ses déclinaisons) ne pourra exister que dans 3 couleurs :







RÈGLES:

- le logo devra vivre au maximum en couleur ou en blanc sur fond bleu ;
- le logo noir sera utilisé de manière exceptionnelle lorsque tous les logos d'une communication sont en noir.





RÈGLES:

Sur fond de couleur ou fond image, la signature devra être utilisée en blanc (sauf cas exceptionnel de non-lisibilité).

UTILISATION:

La signature **France Rénov'** (dans toutes ses déclinaisons) et son mot d'ordre doivent toujours respecter les mêmes proportions.



RÈGLES:

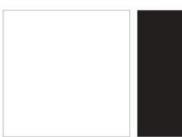
Il est obligatoire de respecter les dimensions et espacements entre le logo et son mot d'ordre.

COULEURS PRINCIPALES

C100 M89 J23 N9 R38 V51 B115 #263373

C2 M100 J97 N0 R224 V13 B23 #e00d17

COULEURS SECONDAIRES

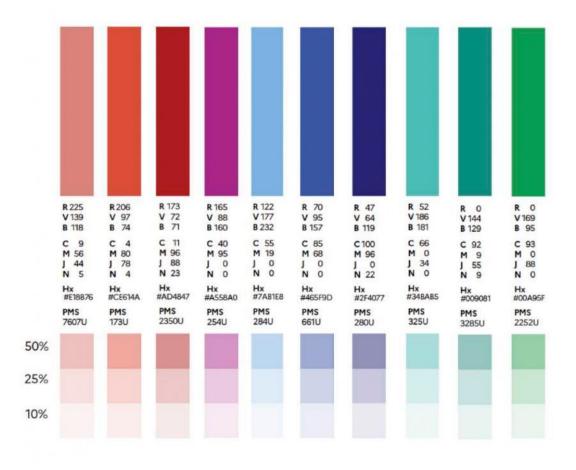


CO MO JO NO R255 V255 B255 #ffffff



C60 M60 J60 N100 RO VO BO #000000

PALETTE





UTILISATION:

Références couleurs issues de la charte gouvernementale. Les couleurs présentes dans ce document sont les seules à pouvoir être utilisées en complément des couleurs principales du logo **France Rénov'**, sur tous les supports de communication.

UTILISATION:Références Typ

Références Typographie (dans toutes ses déclinaisons)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

MARIANNE Light

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

MARIANNE Medium

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Marianne Bold

INTERDICTIONS:

(dans toutes ses déclinaisons)



Logo couleur sur fond couleur proche



Logo couleur sur fond couleur vibrante



Logo couleur sur fond photo



13



2.1.2 LA SIGNATURE TYPOGRAPHIQUE

nter la température de votre es inutiles, choisir le mode SD po pour maîtriser votre consommat nseillers France Rénov' vous ais fait économiser sur vos factur ponfort.

8 800 700 Service gratuit + prix appel

UTILISATION:

Il s'agit ici de définir la façon dont la signature « **France Rénov'** » sera représentée lorsqu'elle n'est pas logotypée (dans un texte).

RÈGLES:

- Cette version du logo **France Rénov'** ne pourra exister qu'au sein d'une phrase.
- Le mot **France Rénov'** sera écrit en typographie Marianne ExtraBold et devra être de la même couleur que le logo.
- Seuls l'Anah, le Ministère de la Transition Écologique et le Ministère de la Cohésion des territoires pourront utiliser cette version du mot **France Rénov'**.



2.1.3 LE BLOC CONTACT

Vous avez un projet de rénovation énergétique?

Les conseillers France Rénov vous guident gratuitement dans vos travaux pour améliorer votre confort et diminuer vos consommations d'énergie.

Pour prendre contact avec un conseiller France Rénov':

France Rénov':

6 808 800 700 Service gratuit prix appel

UTILISATION:

Le bloc contact **France Rénov'** peut être intégré à la fin des guides grand public de l'ensemble des acteurs du réseau.

2.1.4 LES DÉCLINAISONS RÉGIONALES DE LA CAMPAGNE

Les délégations locales de l'Anah, les collectivités délégataires et les porteurs associés du programme SARE pourront utiliser les éléments de communication de **France Rénov'** (affiches + films) et les adapter selon des critères stricts.

Dans le cas où l'une de ces entités locales voudrait adapter un outil de communication de **France Rénov'**, elle devra alors :

- Faire valider les éléments de création par l'Anah (chargé-e de communication de sa délégation locale)
- Respecter tous les termes d'utilisation énumérés ci-dessus (voir 2.1.1)

Dans le cas où une délégation locale de l'Anah souhaite traduire les textes, elle devra :

- Traduire uniquement les textes pour lesquels elle a obtenu une autorisation.
- Traduire exactement les textes, sans en changer le sens.
- Faire valider les éléments de traduction par l'Anah

Toute demande de traduction de voix-off des films devra être faite via l'Anah puis via l'agence La Chose.

UTILISATION:

Les éléments modifiables par les délégations locales (affiches).



RÈGLES:

- présents sur l'affiche n'est pas imposé. est positionné en bas à gauche. Tous Dans le cas où en plus des deux logos les autres «partenaires secondaires» principaux (ceux en haut à gauche doivent se situer en bas à droite, en et à droite) des logos partenaires respectant la même hauteur et le doivent figurer, alors ils devront être même espacement. selon leur degré d'importance. Si un sur le plus petit support de diffusion.
- *Le nombre de logos partenaires «partenaire principal» est identifié, il
- positionnés dans le bas de l'affiche, Les logos devront tous être visibles



UTILISATION:

Les éléments modifiables par les délégations locales (affiches).



RÈGLES:

présents sur l'affiche n'est pas imposé. est positionné en bas à gauche. Tous Dans le cas où en plus des deux logos les autres «partenaires secondaires» principaux (ceux en haut à gauche doivent se situer en bas à droite, en et à droite) des logos partenaires respectant la même hauteur et le doivent figurer, alors ils devront être même espacement. selon leur degré d'importance. Si un sur le plus petit support de diffusion.

- Le nombre de logos partenaires «partenaire principal» est identifié, il

positionnés dans le bas de l'affiche, - Les logos devront tous être visibles

2.2 LES ACTEURS DU RÉSEAU



2.2.1 QU'EST-CE- QUE LE RÉSEAU France Rénov'?

L'objectif principal de cette signature commune est d'encourager les Français au passage à l'action.

Pour ce faire, nous devons simplifier notre action et améliorer la lisibilité de nos services. Nous devons montrer qu'il est simple de faire de la rénovation énergétique et que c'est bénéfique pour tous.

Afin que les services proposés soient plus lisibles, nous devons parler d'une même voix, nous devons nous unir pour mieux nous mettre en avant.

Pour cela, nous avons créé le réseau France Rénov' :

- -Il regroupe sous une même bannière le service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat, qui représentait en 2021, 310 Espaces Conseil **France Rénov'** regroupant 1081 Conseillers sur l'ensemble du territoire, y compris dans les DOM. Ils délivrent un conseil de proximité neutre et gratuit. Ils sont mis en place dans les collectivités Régions, Départements, EPCI accompagnées par l'État (Anah, DREAL) afin de répondre aux questions des citoyens concernant la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.
- L'ensemble de ces conseillers sont aujourd'hui des «conseillers **France Rénov'**» pour faciliter leur identification et rendre plus lisible ce «service public de la rénovation énergétique».



EN PHYSIQUE: ESPACE CONSEIL

France Rénov'

Pour rendre le service public de la rénovation énergétique visible auprès de tous les particuliers, les membres du réseau **France Rénov'** disposent d'un élément d'identification/ de signalétique pour leur espace physique : le logo « Espace conseil **France Rénov'** ».

Celui-ci est disponible en formats horizontal et vertical, à utiliser selon les contraintes du support.





RÈGLES :

- Son utilisation est strictement réservée à l'indication du lieu « physique » de l'Espace conseil **France Rénov'** ou des lieux (salons, animations publiques, réunions d'information, etc.) où l'Espace conseil **France Rénov'** est présent.
- Il devra respecter les contraintes qui suivent
- Ce logo est une opportunité de visibilité, non une contrainte. L'utilisation de ce logo est non obligatoire.



EN PHYSIQUE: ESPACE CONSEIL

France Rénov'

UTILISATION / DIMENSIONS

- Le logo «**France Rénov'**» est toujours accompagné de la baseline « Le service public pour mieux rénover mon habitat »
- Les règles de couleurs sont identiques à celles citées plus haut
- Son utilisation doit respecter les dimensions suivantes :



TAILLE MINIMALE:

"Le service public pour mieux rénover mon habitat" détermine la taille minimale du logo. La taille minimale de typographie est de 5pt pour conserver la lisibilité.



EN PHYSIQUE: ESPACE CONSEIL

France Rénov'

UTILISATION / DIMENSIONS

- Le logo «**France Rénov'**» est toujours accompagné de la baseline « Le service public pour mieux rénover mon habitat »
- Les règles de couleurs sont identiques à celles citées plus haut
- Son utilisation doit respecter les dimensions suivantes :



TAILLE MINIMALE:

"Le service public pour mieux rénover mon habitat" détermine la taille minimale du logo. La taille minimale de typographie est de 5pt pour conserver la lisibilité.



2.2.3 POUR IDENTIFIER LE CONSEILLER France Rénov'



RÈGLES:

- Son utilisation est strictement réservée aux Conseillers **France Rénov'**. Il peut être utilisé sur un badge ou un chevalet / porte nom de bureau.
- Il devra respecter les contraintes qui suivent.
- Ce logo est une opportunité de visibilité, non une contrainte.

L'utilisation de ce logo est non obligatoire.

UTILISATION / DIMENSIONS

- Le logo «France Rénov'» est toujours accompagné de la baseline
- « Le service public pour mieux rénover mon habitat »
- Les règles de couleurs sont identiques à celles citées plus haut
- Son utilisation doit respecter les dimensions suivantes :



TAILLE MINIMALE :

"Le service public pour mieux rénover mon habitat" détermine la taille minimale du logo. La taille minimale de typographie est de 5pt pour conserver la lisibilité.



EN COMMUNICATION: AVEC France Rénov'



Le service public pour mieux rénover mon habitat

Toute communication déployée d'information et de conseil neutre et par un acteur du service d'accueil, gratuit sur la rénovation de l'habitat, d'information et de conseil neutre et porteur associé ou structure porteuse gratuit sur la rénovation de l'habitat, référencée sur le site «france-renov. porteur associé ou structure porteuse gouv.fr» pour inciter au passage à référencée sur le site « france-renov. l'action des Français. gouv.fr » pourra se structurer autour Cette association accroît aussi la de deux logos : le logo « avec France cohérence des communications Rénov' » et le logo de l'émetteur de locales avec la communication cette communication.

L'association des deux blocs marques Le signature "avec France Rénov" de créer une unité.

Gage de fiabilité et de réassurance, - Soit en reprenant le visuel de la cette association permettra campagne France Rénov'; des acteurs du service d'accueil, une campagne locale.

nationale.

(logo de l'émetteur + avec France et les affiches modifiables seront Rénov') permettra de rassembler et disponibles sur l'extranet de l'Anah. Les affiches sont modifiables dans le cadre de déclinaisons régionales :

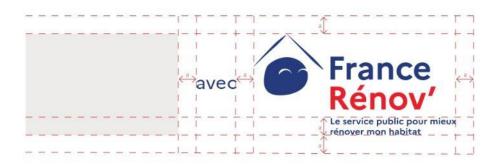
- d'augmenter la lisibilité/visibilité Soit en adaptant le bloc marque sur

RÈGLES :

- Ce bloc ne pourra être utilisé que par un acteur du service d'accueil, d'information et de conseil neutre et gratuit sur la rénovation de l'habitat, porteur associé ou structure porteuse référencée sur le site «france-renov.gouv.fr».
- Il devra respecter les contraintes qui suivent.
- Cette association de logos est une opportunité de visibilité, non une contrainte.

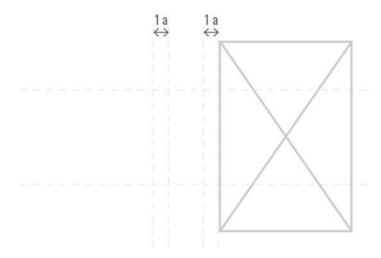
RÈGLES :

- Le logo France Rénov' ne vit jamais sans sa baseline.
- La signature est toujours précédée du mot «avec» (de la même couleur que le logo, respectant les couleurs autorisées).
- La signature est toujours à droite du logo associé.
- Les règles de couleurs et de fond sont les mêmes que celles citées plus haut.
- Doit respecter les dimensions suivantes :



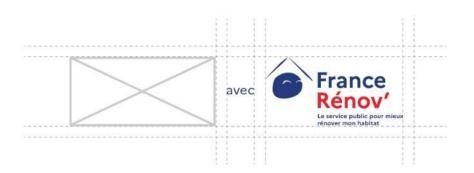
TAILLE MINIMALE:

"Le service public pour mieux rénover mon habitat" détermine la taille minimale du logo. La taille minimale de typographie est de 5pt pour conserver la lisibilité. Logo partenaire en hauteur Adapter la taille du logo avec **France Rénov'** sur l'espace texte du logo partenaire



Logo partenaire en longueur

Adapter la taille du logo avec **France Rénov'** sur l'espace texte du logo partenaire



En revanche, il est nécessaire de respecter les dimensions ci-dessus. - La taille du logo partenaire devra toujours s'adapter à celui de **France Rénov'** (et non l'inverse).







UTILISATION : Les éléments modifiables par le réseau **France Rénov'**. (affiches).



Exemple non contractuel



Les membres du réseau **France Rénov'** ne sont autorisés à utiliser la signature et son mot d'ordre que dans le cas d'une promotion de la signature commune et jamais en leur nom propre.

Exemples autorisés :

- Newsletter;
- Actualités sur le lancement du service ;
- Relais de supports créés par France Rénov'.

Annexe 5: Arborescence actuelle

| ACCUEIL | NOS SERVICES | ANNUAIRES DES PROFESSIONNELS | QUI SOMMES- NOUS ? | NOUS CONTACTER |
|---------|---|------------------------------|-----------------------|-------------------|
| | - Définir votre projet de travaux | | | |
| | - Connaitre les aides financières | | | |
| | - Réduire et suivre vos consommations | | | |

Liens utiles

- Les partenaires
- Rénov' habitat Bretagne
- L'ADIL du Finistère
- L'Agence Qualité Construction
- Rechercher un avis technique
- Mentions Légales
- Protection des données (RGPD)
- Formulaire de contact

Pages cachées

- RDV RÉSEAU TYNEO : https://reseautyneo.bzh/rdv-reseau-tyneo/
- landing page : https://reseautyneo.bzh/presentation/

Annexe 6: Benchmarch

Sur le fonds

- https://tinergie.fr/solaire
- https://alisee.espace-france-renov.fr/

Sur la forme

https://www.adil29.org/ https://aloen.fr/#nos-missions

Pour le centre de ressources

https://www.infoenergie38.org/documentation/

Questionnaire de contact

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScdMr79njMvM4nHZUj2-sOiW9pagNdBjP Zw2mneXHDLvihCg/viewform